

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

<http://www.mourides.com/LAYLATUL-QADR-2010-DAHIRA>

LAYLATUL QADR 2010 DAHIRA MAFATHOUL BICHRI TOUBA PIKINE TALLY BOUBESS

- Actualités de la Communauté Mouride -
Date de mise en ligne : lundi 25 octobre 2010

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

CALENDRIER PERPETUEL DE LA NUIT DE LA DETERMINATION (LAYLATUL QADR)

Je cherche la protection auprès de DIEU contre les malices de satan le lapidé. AU NOM DE DIEU, LE CLEMENT, LE MISERICORDIEUX 1. Retiens, ô toi qui es préoccupé par la Nuit de la Détermination LAYLATUL QADR, de cette versification ce qu'en ont rapporté les maîtres en sciences religieuses

2. Ils sont unanimes qu'elle se situe dans sa seconde moitié (le mois de Ramadan) et ce, quelque soit la date.
3. Si le croissant lunaire du mois sublime de Ramadan apparaît la nuit du LUNDI, ô toi qui comprends
4. la nuit de la détermination correspondra alors à la valeur numérique de la lettre [tâ (9)] qui suit la lettre [yâ (10)] soit la 19ème nuit auprès de CELUI qui guide
5. Mais si le croissant lunaire du mois de dévotion apparaît un MARDI, elle correspondra à la valeur numérique du composé "Hakun" (hâ= 5 Kâf= 20), soit la 25ème nuit
6. Lorsqu'il apparaît un mercredi, celle-ci sera l'équivalent de la somme des valeurs numériques des lettres [zâ (7) après yâ (10)] soit la 17èmenuit
7. Si le croissant lunaire du Ramadan apparaît un JEUDI, la date de celle-ci correspondra à l'équivalent de la valeur numérique du composé alphabétique "Kajun" qui s'écrit avec Jîm [kâf (20) ; jîm (3)], soit la 23ème nuit
8. Mais au cas où le croissant lunaire apparaît un VENDREDI, elle correspondra à la valeur numérique du composé alphabétique "Katun" [kâf (20), tâ (9)], soit la 29ème nuit d'après ce qu'ils ont rapporté
9. Si par contre elle apparaît un SAMEDI, -ô toi mon ami - elle correspondra à la valeur numérique du composé alphabétique "Akun" [Alif (1) ; kâf (20)], soit la 21ème nuit choisis donc celle-ci pour la célébration
10. Enfin, si le croissant lunaire apparaît un dimanche, situe-la donc à la date qui correspond à la valeur numérique du composé alphabétique "Kazun" [kâf (20) ; zâ (7)], soit la 27ème nuit et pour compléter mon propos

Celle-ci (la Nuit de la détermination) selon les dévots correspond toujours à un vendredi de date impaire.

Que la paix et le salut de DIEU soient sur notre Seigneur et Prophète Mouhammad.